

DEFENSE CONTRE LES OUVERTURES A HAUT PALIER

Toute déclaration ou enchère du joueur N°2 dénie un jeu faible
Pas d'intervention faible sur une ouverture faible.

OUVERTURE ADVERSE AU PALIER DE 3

1/ Ouverture adverse de 3 en mineure

- a/ Contre Appel.
- b/ Cue-Bid Bicolore Majeur.

2/ Ouverture adverse de 3 en majeure

- a/ Contre Appel.
- b/ Cue-Bid 5/5. L'autre majeure et une mineure indéterminée
Jeu très fort.

3/ Ouverture adverse de 3 SA

- a/ 4♥/ 4♠ Enchère naturelle.
- b/ Contre Punitif.

OUVERTURE ADVERSE AU PALIER DE 4

1/ Ouverture adverse de 4♥

- a/ Contre Optionnel avec 4 cartes à Pique.
- b/ 4 SA Appel aux mineures.

2/ Ouverture adverse de 4♠

- a/ Contre Punitif
- b/ 4 SA Bicolore indéterminé, le répondant n'a pas le
droit de dépasser le palier de 5♦.

OUVERTURE ADVERSE DE 5♣ ou 5♦

1/ Cue-Bid Recherche de chelem en Majeure avec contrôle
de premier tour.

2/ 5 SA Appel avec singleton dans la couleur de barrage.

3/ Contre Punitif, le partenaire peut cependant parler avec
une belle couleur jouable: il y a des points en face
(attention aux vulnérabilités).